

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS UGITECH à LIZY SUR OURCQ

Description de l'établissement

Nom : UGITECH

Adresse : - Route d'Ocquerre

Commune(s) : LIZY SUR OURCQ (77257)

Activités : 11.01 - Tréfilage de l'acier et production des dérivés du fil d'acier

Description : Les activités exercées sont restées les mêmes depuis 1973 et consistent en la production de fils plaqués cuivre et de fils d'alliages pour le marché de l'électronique.

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 28/11/2023

Terrain répertorié en Secteur d'information sur les sols (SIS)

Identifiant : SSP6084980101

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Description¹ : La société UGITECH exploitait une tréfilerie, en activité depuis 1973.

Conformément à l'arrêté Préfectoral n°04 DAI 2IC 344 du 18/11/2004 et suite à la cessation d'activité du 23/07/2004, la société UGITECH a fait réaliser un diagnostic environnemental initial du sous-sol et une évaluation simplifiée des risques. Le rapport de la société ANTEA d'août 2005 met en évidence des anomalies de concentrations en cuivre, nickel, plomb et COHV dans le sol, ainsi que des concentrations anormales en HCT et manganèse dans les échantillons d'eau.

Un suivi semestriel des eaux souterraines sur les paramètres COHV (notamment trichloréthylène et chlorure de vinyle), nickel, plomb, cuivre, manganèse et HCT, a été demandé par arrêté préfectoral n° 06 DAIDD 1IC 031 du 22 février 2006.

Le site a été classé selon l'évaluation simplifiée des risques en classe 2 : site à surveiller.

L'état des sols est considéré compatible avec un usage industriel.

Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 08/07/2022

Enjeux et environnement : La société UGITECH exploitait une tréfilerie, en activité depuis 1973. Conformément à l'arrêté Préfectoral n°04 DAI 2IC 344 du 18/11/2004 et suite à la cessation d'activité du 23/07/2004, la société UGITECH a fait réaliser un diagnostic environnemental initial du sous-sol et une évaluation simplifiée des risques.

Le rapport de la société ANTEA d'août 2005 met en évidence des anomalies de concentrations en cuivre, nickel, plomb et COHV dans le sol, ainsi que des concentrations anormales en HCT et manganèse dans les échantillons d'eau.

Au total, 18 échantillons de sol et 3 échantillons d'eau au droit des piézomètres ont été réalisés en mai 2005. Les résultats des analyses de sols ont mis en évidence des anomalies de concentration (dépassement de la Valeur de Définition de Source Sol – VDSS) pour le cuivre, le nickel et le plomb sur 7 échantillons et les COHV sur 4 échantillons.

On observe entre autres des valeurs de : 1 060 mg/kg de cuivre au point de sondage S2b (profondeur de 0,3 à 1 m), 8 120 mg/kg de cuivre au point de sondage S8a (profondeur de 0,45 à 1 m), 1 160 mg/kg de nickel au point de sondage S2b (profondeur de 0,3 à 1 m), 3 170 mg/kg de nickel au point de sondage S8a (profondeur de 0,45 à 1 m), 444 mg/kg de plomb au point de sondage S8a (profondeur de 0,45 à 1 m) et 227 mg/kg de plomb au point de sondage S9a (profondeur de 0,55 à 1 m).

Les analyses des échantillons d'eau prélevés à une profondeur comprise entre 6,4 m et 8,4 m ont révélé un dépassement de la Valeur de Constat d'Impact (VCI) pour le manganèse et les HCT sur l'ensemble des piézomètres. A noter que les concentrations en HCT sont les mêmes en amont et en aval. Un suivi semestriel des eaux souterraines sur les paramètres COHV (notamment trichloréthylène et chlorure de vinyle), nickel, plomb, cuivre, manganèse et HCT, a été demandé par arrêté préfectoral n° 06 DAIDD 11C 031 du 22 février 2006.

Le site a été classé selon l'évaluation simplifiée des risques en classe 2 : site à surveiller.

L'état des sols est considéré compatible avec un usage industriel.

Description³ :

Le 03/07/2001, un arrêté de mise en demeure a été pris à l'encontre de la société UGITECH demandant le dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter au titre des rubriques 2565 (traitement de surface) et 2560 (travail mécanique des métaux et alliages) de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Le 23/07/2004, l'activité du site est arrêtée.

Suite à cette cessation d'activités acté le 23 juillet 2004, l'arrêté préfectoral n°04 DAI 21C 344 du 18/11/2004 a imposé la réalisation d'un diagnostic environnemental initial du sous-sol et une évaluation simplifiée des risques. Il est retenu pour l'évaluation simplifiée des risques un état des sols compatible avec un usage industriel.

L'arrêté préfectoral n° 06 DAIDD 11C 031 du 22/02/2006 a été pris afin d'imposer un suivi semestriel des eaux souterraines sur les paramètres : COHV (notamment trichloréthylène et chlorure de vinyle), nickel, plomb, cuivre, manganèse et HCT.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

Documents associés : Historique des exploitants

Plan des sondage ESR 2005

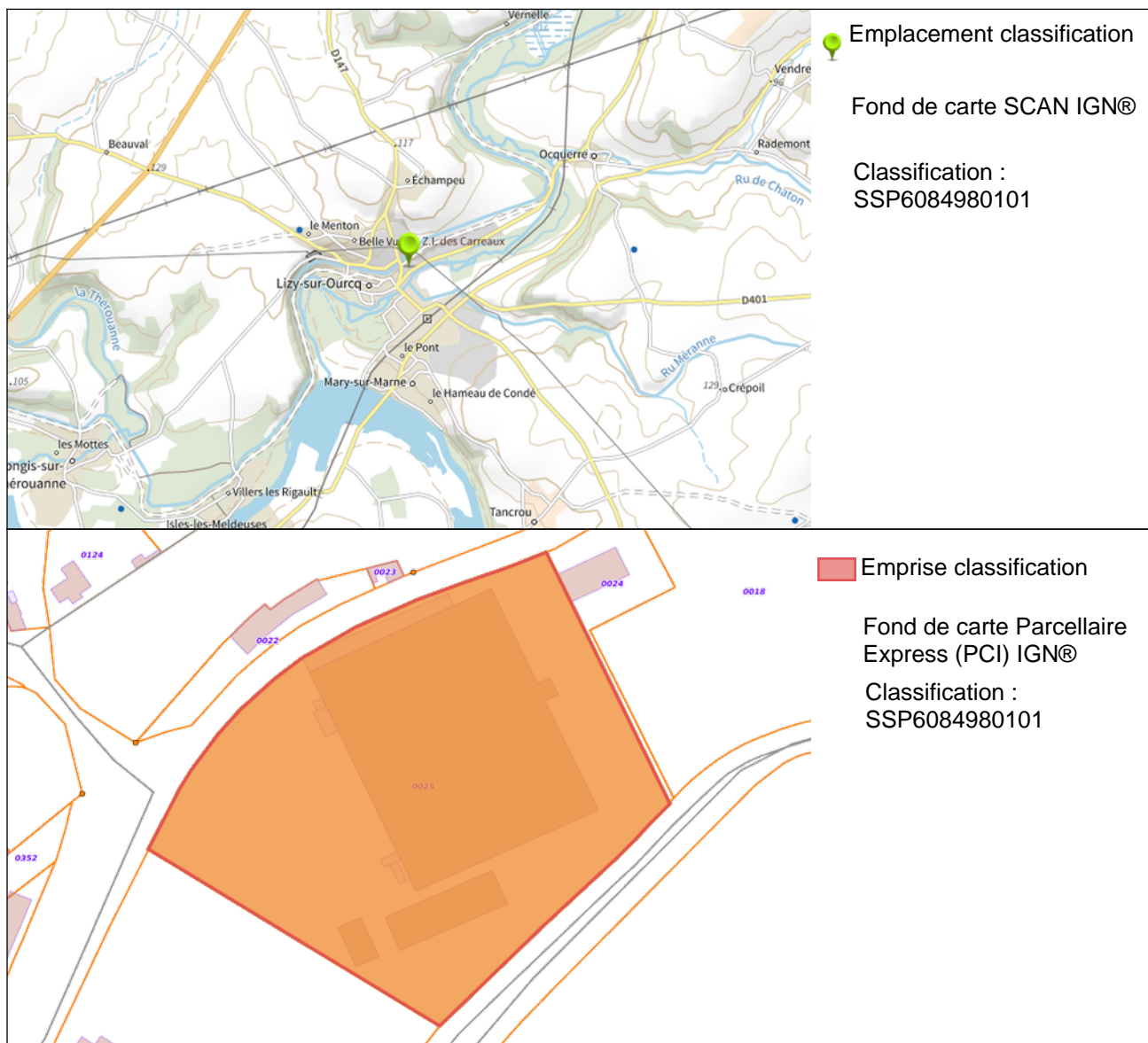
résultats analyses de l'ESR de 2005

Géolocalisation

Parcelles concernées par le Secteur d'information sur les sols (SIS)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Lizy-sur-Ourcq	1	AH	0025	77

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde
RGF93 / Lambert-93
(EPSG:2154) :

Long. : 702072.9909305493, Lat. : 6880765.98801417

Superficie estimée :

16674 m²

- 1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
- 2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
- 3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.